	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Conseil d'Administration du 24 novembre 2021	N° 2021/28

L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre novembre, le Conseil d'administration de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole, dûment convoqué le 17 novembre 2021, s'est assemblé sur le site de Saussette salle Saussette sous la présidence de Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Présidente du Conseil d'administration.

Etaient présents à la séance :

Monsieur Claude BONNET, Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Monsieur Jean-Claude FEUGAS, Monsieur Guillaume GARRIGUES, Madame Anne-Eugénie GASPARD, Monsieur Maxime GHESQUIERE et Monsieur Laurent GUILLEMIN.

Etaient absents :

Madame Zeineb LOUNICI

Madame Maïté CAZAUX

Excusés ayant donné procuration :

Monsieur Kévin SUBRENAT ayant donné procuration à Monsieur Guillaume GARRIGUES

Monsieur Gérard CHAUSSET ayant donné procuration à Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE

Procurations en cours de séance :

Excusés en cours de séance :

LA SEANCE EST OUVERTE A 16 h

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

25 NOV. 2021

Bureau du Courrier


	REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Conseil d'Administration du 24 novembre 2021	N° 2021/28

TABLEAU GENERAL DES EFFECTIFS DE L'EQUIPE DE PREFIGURATION DE LA REGIE

Madame Cassou-Schotte présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

A la suite des annonces métropolitaines et des décisions du Conseil métropolitain du 18 décembre 2020 portant notamment création de la Régie de l'Eau, établissement public industriel et commercial, le projet de la Régie nécessite de constituer une équipe dédiée qui s'étoffera jusqu'au démarrage de l'exploitation prévue le 1^{er} janvier 2023.

Par deux délibérations n°2021/05 en date du 1^{er} mars 2021 et n° 2021/17 en date du 22 septembre 2021, le Conseil d'administration a approuvé le tableau des effectifs de l'équipe de préfiguration mis à jour au 1^{er} mai 2021 puis 1^{er} octobre 2021.

La présente délibération vise à poursuivre le processus de recrutement par la Régie notamment par la publication de nouveaux postes à pourvoir dans le cadre d'un tableau des effectifs actualisé qui constitue la limite haute des recrutements que peut effectuer la Régie, sous réserve des crédits budgétaires qui seront alloués lors du vote du budget 2022.

Il est donc proposé d'approuver le tableau des effectifs portant création de 2 postes afin de renforcer l'équipe de préfiguration de la Régie sur les fonctions SI au regard de la complexité de la mise en place du SI de la Régie couvrant l'ensemble de ses activités. Les recrutements seront échelonnés entre le 1^{er} et le 2nd semestre 2022.

Les postes à créer sont les suivants :

- 2 postes de Technicien Support informatique

Par ailleurs, il est rappelé que les emplois proposés dans le cadre des projets de la Régie ont un caractère nécessairement évolutif. Les missions à confier et les profils recherchés seront à adapter au fur et à mesure de la construction des plans d'actions et de l'identification des ressources requises pour les mener à bien.

Ainsi, il est également proposé de modifier la modification des intitulés de poste suivants :

- Chef de projet SI Finances Métier et de la remplacer par l'intitulé de poste suivant :
Directeur Adjoint Système d'Information

Le tableau des emplois sera modifié en conséquence.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil d'administration réuni,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N° 2020-552 du Conseil métropolitain du 18 décembre 2020 portant création de la régie de l'Eau Bordeaux Métropole dotée de l'autonomie financière et de la personnalité juridique et portant désignation des membres du Conseil d'administration,

VU les statuts de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole et notamment son article IV.9,

VU la délibération n°2021/17 en date du 24 septembre 2021 approuvant le tableau général des effectifs au 1^{er} octobre 2021,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT

- Qu'en application des statuts, le Conseil d'administration arrête le tableau général des effectifs,
- Que les projets de la Régie nécessitent de compléter l'équipe dédiée déjà en place par la création de 2 postes et la modification de l'intitulé de poste,
- Qu'il convient de procéder à la déclaration de vacance de poste et au recrutement des emplois identifiés au tableau général des effectifs dans la limite du cadre budgétaire voté au titre de l'année 2022,

APRES EN AVOIR DELIBERE, DECIDE :

Article 1 : D'approuver la création de 2 postes ayant pour mission de contribuer et de participer à la mise en œuvre des volets des plans d'action qui seront portés par la Régie,

Article 2 : D'approuver la modification de l'intitulé de poste suivant :

- Chef de projet SI Finances Métier et de la remplacer par l'intitulé de poste suivant :
Directeur Adjoint Système d'Information

Article 3 : D'approuver le tableau général des effectifs de la Régie au 1^{er} décembre 2021, ci annexé et de dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022,

Article 4 : D'abroger la délibération n°2021/17 du 24 septembre 2021,

Article 5 : D'autoriser Monsieur le Directeur à accomplir toute formalité et prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe : Tableau général des effectifs de la Régie (mise à jour au 1^{er} décembre 2021)

Postes à temps complet	Nombre total	Agents publics	Cadres	Techniciens / Agents de maîtrise	Employés / Ouvriers
Directeur de la Régie	1	1			
Agent comptable	1	1			
Directeur Adjoint de la Régie	1		1		
Directeur des Systèmes d'Information	1		1		
Responsable architecture, data et sécurité	1		1		
Directeur Adjoint des Systèmes d'Information**	1		1		
Directeur des Ressources Humaines	1		1		
Comptables	2			2	
Acheteurs	4		3	1	
Adjoint Responsable Exploitation	1		1		
Chefs de Projet SI	3		3		
Techniciens Support Informatique*	2			2	
Ingénieurs Informatiques	3		3		
Responsables Informatiques	3		3		
Responsable des RH	1		1		
Chargé(e) des RH	3			3	
Assistant administratif	1				1
Cadres intermédiaires sur fonctions support RH	2		1	1	
Gestionnaire du Personnel	1			1	
TOTAL	33	2	20	10	1

* création de postes

** modification d'intitulé

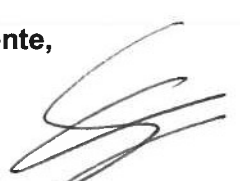
Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées l'unanimité des suffrages exprimés

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 24 novembre 2021

<p align="center">REÇU EN PRÉFECTURE LE :</p> <p align="center">PUBLIÉ LE :</p>	<p>Pour expédition conforme,</p> <p>La Présidente,</p>  <p>Madame CASSOU-SCHOTTE Sylvie</p>
--	---